



Sommaire de l'évaluation du Programme canadien d'aide financière aux étudiants : Remboursement des prêts

À PROPOS DU PROGRAMME:

- ✓ Offre des prêts et des bourses aux étudiants ayant des besoins financiers qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.
- ✓ En réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a fourni une aide financière aux emprunteurs en cours de remboursement par le biais d'une série de mesures.
- ✓ En 2020-2021, le Programme a distribué **6,2 milliards de dollars** à **763 000 étudiants**. De ce montant, **2,9 milliards de dollars** ont été versés sous forme de prêts d'études canadiens à **558 000 étudiants**.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Examiner:

- ✓ La capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts;
- ✓ Les facteurs contribuant aux difficultés de remboursement; et
- ✓ L'impact des mesures de soutien mises en œuvre pendant la pandémie par le gouvernement du Canada.

PRINCIPALES CONSTATATIONS



Dans l'ensemble, la capacité de rembourser les prêts étudiants s'est améliorée avec le temps.

Le plan d'aide au remboursement a aidé les emprunteurs à respecter leurs obligations en matière de prêt et à gérer leur dette.



52% des emprunteurs sondés qui ont commencé à rembourser leurs prêts étudiants au cours des dernières années, c'est-à-dire pendant ou juste avant la pandémie, ont déclaré avoir de la difficulté à effectuer leurs paiements, et certains sous-groupes démographiques ont éprouvé plus de difficultés que d'autres.



Les nouvelles mesures d'assistance mises en œuvre par le gouvernement du Canada pendant la pandémie a eu un effet positif sur la capacité de remboursement, et ont été considérées comme bénéfiques par les emprunteurs.

53% des emprunteurs ont rapporté qu'ils n'auraient probablement pas été en mesure d'effectuer de paiements sur leurs prêts si le moratoire sur le remboursement n'avait pas été en place.

RECOMMANDATIONS

Améliorer

1. Prendre des mesures supplémentaires pour mieux faire connaître les mesures d'aide financière aux étudiants, y compris d'aide au remboursement.

Surveiller

2. Surveiller les récents changements du remboursement des prêts d'études dans le cadre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants, comme les améliorations apportées au PAR et l'élimination des intérêts accumulés sur les prêts, et évaluer leur effet sur les étudiants emprunteurs et le remboursement au fil du temps, particulièrement en ce qui concerne les prêts en souffrance ou en défaut de paiement.